



Les motards et la Sécurité Routière

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

De nombreux
lots à gagner

le samedi 26 avril 2014

JOURNÉE DE LA MOTO

8h30 / 17h30 - Centre Centaure du Rheu

Forum, tests et contrôles

**2 ateliers Maniabilité sont proposés en 1/2 journée,
matin ou après-midi, sur réservation**

Inscriptions (⚠ nombre de places limité à 72) : ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr ou 02 90 02 32 03

L'inscription sera validée après réception d'un chèque caution de 10 €, rendu sur site

Conditions : être titulaire du permis A ou A2 valide et d'une assurance en cours

Ouvert à tous - Accès gratuit

Forum

- Présentation tenues et airbag pour motards
- Présentation de casques
- Présence des associations de motards

Animation

3 déclenchements d'air-bag
Matin / 13h / Après-midi

Tests et contrôles

- Maniabilité
- Réglementation - Posture
- Contrôle pneumatiques et mécanique 1^{er} niveau
- Les bons gestes lors d'un accident



La journée se déroulera en continue de 8h30 à 17h30.

Ouverts à tous les conducteurs de deux-roues motorisés, en visite libre et gratuit.
De nombreux lots sont à gagner en participant au « QUIZZ spécial deux roues motorisés ».

Conditions de participation à la maniabilité



Attention, 72 places maximum, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée

- Il sera créé 3 groupes de 12 personnes par demi-journée pour la maniabilité.
Pour les motards inscrits, venir à 8h30 pour ceux du matin et à 13h30 pour ceux de l'après-midi.
- Inscription à retourner à l'adresse mentionnée ci-dessous
- Renseignements : mail ddtm35-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr téléphone 02.90.02.32.03.
- **Obligatoire pour participer :**
 - Être titulaire du Permis A ou A2
 - Présenter lors de votre participation votre permis de conduire et une assurance moto
 - Être équipé d'un casque, d'une paire de gants, d'une veste, d'un pantalon et de bottes (ou chaussures montantes protégeant la malléole)

STANDS ouverts à tous les deux-roues motorisés

Rencontre avec les associations de motards	Présentation : Équipements et casques	Contrôle visuel mécanique de premier niveau
Vérification de la pression des pneumatiques	3 déclenchements d'AIR-BAG	Les bons gestes lors d'un accident
Information sur l'alcoolémie	<i>Matin / 13 heures / Après-midi</i>	Réglementation

COUPON REPOSE POUR LA MANIABILITÉ

*Toutes les mentions sont obligatoires
Un coupon par personne*

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Inscription : pour la matinée 8h30 pour l'après-midi 13h30

*Afin de confirmer mon inscription, je vous envoie un chèque de caution de 10 € à l'ordre de « DDTM 35 ».
(Il vous sera rendu lors du pointage de votre présence)*

Le coupon réponse est à envoyer à l'adresse suivante, le plus rapidement :

DDTM 35
Pôle Coordination Sécurité Routière
12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35 031 – Rennes ddtm35-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr

